

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 1^{er} JUILLET 2016

CONVOCA TION

Les Clubs affiliés à la Fédération Française de Football et ressortissant de la Ligue de Football de Normandie sont convoqués à l'Assemblée Générale qui aura lieu :

**Le vendredi 1^{er} juillet 2016
à partir de 18h 15
Amphithéâtre NEOMA business school
1, Rue du Maréchal Juin
76825 Mont Saint Aignan**

Il est rappelé que les clubs doivent obligatoirement être représentés à cette Assemblée sous peine d'une amende fixée par le Comité de Direction (cf. Article 13 des Statuts et Article 93 des Règlements Généraux de la L.F.N.).

En cas d'impossibilité d'assister à la réunion, une formule de pouvoir est mise à disposition de chaque Club.

Tout Club affilié ayant acquitté sa cotisation fédérale et étant en règle avec la Ligue ou ses organismes, a droit à une voix. Pour le Club en activité, le nombre total de ses voix est déterminé en

fonction de son nombre de licenciés enregistrés lors de la saison 2015 / 2016 restant entendu qu'une Association ne peut disposer que d'un maximum de 10 voix (Article 12 des Statuts).

S'ils ne sont pas Président ou Secrétaire de leur Association, les Délégués doivent être munis d'un pouvoir signé du Président ou du Secrétaire.

Chaque Délégué doit répondre aux prescriptions de l'Article 10 des Statuts.

En outre, un Délégué ne peut représenter, au plus, que cinq Associations, y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci (Article 11 des Statuts).

Les Membres du Comité de Direction de Ligue peuvent représenter une Association, sans appartenir à celle-ci. Dans ces conditions, ils peuvent détenir le mandat de 4 Associations. De préférence, les pouvoirs destinés aux Membres du Comité de Direction ne devront comporter aucun nom de mandataire.

DEROULEMENT DE LA SOIREE ET ORDRE DU JOUR

→ à partir de 18 h 15

✓ Accueil des Délégués - Pointage obligatoire des Délégués présents (1 table par District)

→ à 19 h 00

× Ouverture de l'Assemblée Générale avec l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

1. **Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du JEUDI 25 JUIN 2015 à AUBEVOYE,**
2. **Intervention de Jacky CERVEAU, Président de la L.F.N.**
3. **Assemblée Générale Ordinaire**
 - a) **La présentation du compte rendu financier de la L.F.N pour la saison 2014/2015,**
Rapporteur : Jean Luc GIFFARD, Trésorier Général de la L.F.N.
 - b) **La présentation du budget prévisionnel de la L.F.N pour la saison 2016/2017,**
Rapporteur : Jean Luc GIFFARD, Trésorier Général de la L.F.N.
 - c) **La présentation de la réforme territoriale,**
 - d) **Les propositions de modifications aux textes règlementaires de la L.F.N**
Rapporteur : Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général de la L.F.N.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cours de la soirée, il sera procédé à la remise,

- d'un certain nombre de médailles F.F.F. et L.F.N, attribuées au titre de la promotion 2015,
- de ballons aux clubs ayant participé au recrutement et à la formation de nouveaux Arbitres, en sus de leur obligations minimales,
- des récompenses décernées aux clubs ayant effectué un très bon parcours aux différentes Coupes nationales.

Comme la saison passée, les Champions de toutes les catégories seront mis à l'honneur ultérieurement lors d'une Soirée des Trophées.

A l'issue de l'Assemblée Générale, tous les Dirigeants seront cordialement invités à partager le verre de l'Amitié sportive.